HLP · PREMIÈRE / COURS

Les pouvoirs de la parole : l'autorité de la parole

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Le problème

Quand un médecin, un juge, un professeur ou un chef d'État parle, on l'écoute plus que quelqu'un d'autre qui dirait la même chose. Pourquoi ? Est-ce sa compétence, son titre, sa fonction, sa manière de parler ? Et faut-il obéir à une parole simplement parce qu'elle vient d'en haut ?

01 Ce que tu vas comprendre

Ce chapitre montre d'où vient l'autorité d'une parole, comment elle a été mise en scène sous l'Ancien Régime, comment La Boétie l'interroge, et comment elle peut être contestée.

01 L'idée : l'estrade

L'autorité, c'est une **estrade**. Celui qui monte dessus est vu et entendu de tous, et ses mots portent plus loin. Mais l'estrade ne rend pas plus intelligent. Elle donne une position, pas une vérité. Et il suffit que le public cesse d'écouter pour que l'orateur redevienne un homme comme les autres.

01 Les mots du sujet

- **Autorité** : capacité à se faire obéir ou écouter sans recourir à la force.
- **Légitimité** : caractère de ce qui est reconnu comme juste et fondé.
- **Parole performative** : parole qui accomplit ce qu'elle dit (« Je vous déclare unis par les liens du mariage »).
- **Oraison funèbre** : discours solennel en l'honneur d'un défunt illustre.
- **Servitude volontaire** : soumission consentie par ceux qui obéissent.

1. D'où vient l'autorité ?

- **Du sacré** : la parole du prophète ou du prêtre est écoutée parce qu'elle est censée venir de Dieu.
- **De la fonction** : le juge, le maire, le roi parlent au nom d'une institution. Leur parole peut être **performative** : un juge qui déclare « coupable » rend la personne coupable aux yeux de la loi.
- **Du savoir** : on écoute l'expert parce qu'il a étudié la question.
- **De l'ethos** de l'orateur : son âge, son expérience, sa réputation, sa manière d'être.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/hlp/premiere/autorite-de-la-parole/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

2. La parole du roi et de l'Église à l'âge classique

Sous Louis XIV, la parole est mise en scène pour affirmer le pouvoir. **Bossuet**, évêque et prédicateur, prononce des **oraisons funèbres** pour les grands personnages du royaume. Il y célèbre leur gloire, mais rappelle aussi que tous, même les rois, sont égaux devant la mort. Dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (1670), il fait entendre la fragilité de la grandeur humaine : la princesse, jeune et brillante, est morte en quelques heures. La parole sacrée s'élève au-dessus de la parole royale.

3. La Boétie : pourquoi obéit-on ?

Au XVIe siècle, **Étienne de La Boétie**, ami de Montaigne, écrit le *Discours de la servitude volontaire*. Il pose une question troublante : comment un seul homme peut-il dominer des millions de sujets ? Ce n'est pas par la force, car il est seul. C'est parce que les sujets **consentent** : par habitude, par intérêt (une chaîne de favoris dépend du tyran), par fascination. Il conclut qu'il suffirait de cesser de soutenir le tyran pour qu'il tombe, sans même le combattre. L'autorité repose sur ceux qui l'acceptent.

4. L'éloquence politique et ses dérives

La parole d'autorité peut libérer. L'**appel du 18 juin 1940** du général de Gaulle, lancé à la radio de Londres par un homme alors presque inconnu, devient le symbole de la Résistance. Mais elle peut aussi asservir : les dictatures du XXe siècle ont mis en scène la parole d'un chef unique, amplifiée par la radio et les grands rassemblements, et ont réduit au silence toutes les autres.

Dans une démocratie, aucune parole n'est au-dessus de la critique : la liberté d'expression, la presse et le débat public permettent de contester ceux qui parlent du haut de l'estrade.

Exemple guidé

Question : « Doit-on croire quelqu'un parce qu'il a de l'autorité ? »

1. **Distinguer** : l'autorité peut venir de la compétence (le médecin) ou de la position (le chef).
2. **Raisons de faire confiance** : on ne peut pas tout vérifier soi-même. Faire confiance aux experts est souvent raisonnable.
3. **Limites** : l'autorité peut se tromper ou abuser. La Boétie montre qu'elle repose sur notre consentement.
4. **Critère** : croire une parole d'autorité à condition qu'elle s'appuie sur des raisons que l'on peut, au moins en principe, examiner.
5. **Conclusion** : l'autorité justifie une confiance provisoire, pas une obéissance aveugle.

Les pièges

- Confondre autorité (reconnaissance) et pouvoir (contrainte).
- Croire qu'une parole d'autorité est forcément vraie.
- Lire La Boétie comme un simple appel à la révolte violente : il montre que le pouvoir tombe si on cesse de le soutenir.
- Oublier que l'autorité d'une parole se construit aussi par la mise en scène.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/hlp/premiere/autorite-de-la-parole/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits